

**Similitudes et différences des expériences coloniales
en Algérie et en Corée et leurs incidences sur les
relations de ces deux pays avec leurs ex-métropoles.**

**Similarities and differences of the colonial
experiences in Algeria and Korea and their impact
on the relations of these two countries with their
former metropolises.**

Belkacem Iratni*
University of Algiers
Kiratni54@gmail.com

Date d'acceptation: 21/04/2010

Date de soumission: 08/03/2010

<p>Résumé: La mémoire et le passé historique sont essentiels pour que les nations affirment leur identité, renforcent leur dimension pérenne et protègent leurs valeurs et spécificités culturelles. Une telle quête est encore plus cruciale pour les pays qui ont obtenu leur indépendance grâce à une lutte plus ou moins violente contre le colonialisme, comme ce fut le cas de la Corée du Nord et de l'Algérie. Pour donner un sens à cet acquis politique, ces deux pays ont tenté d'affirmer une identité nationale, une identité en contradiction avec les efforts de l'ancienne puissance coloniale pour imposer ses valeurs culturelles et civilisationnelles et préserver son influence à travers l'héritage colonial et la dépendance économique dans l'ère postcoloniale.</p> <p>Mots clés: Algérie, Corée du Sud, Identités nationales, héritages coloniaux français et japonais, devoir de mémoire</p>	<p>Abstract: Memories and historical past are vital for nations to assert their identity, strengthen their perennial dimension and protect their cultural values and specificities. Such a quest is even more crucial for countries that have obtained their independence through a more or less violent struggle against colonialism, as it was the case of North Korea and Algeria. To make meaningful this political achievement, these two countries attempted to assert a national identity in contradistinction to the efforts of the former colonial power to impose their cultural and civilizational values, and preserve their influence through colonial legacy, economic dependence in the post-colonial.</p> <p>Keywords: Algeria, South Korea, National identities, French and Japanese colonial legacies, the duty of memory</p>
---	---

*Auteur correspondant,

Introduction

Cet article s'articulera autour de sept points essentiels qui relatent très brièvement la nature de la colonisation de l'Algérie par la France et la Corée par le Japon, les souffrances physiques et morales et la marginalisation endurées par leurs peuples.

Ces points couvrent aussi les relations entre la France et l'Algérie après l'indépendance de ce pays en 1962 et les rapports entre le Japon et la Corée du Sud après la partition de la Corée en 1952, à la suite de la guerre tragique fomentée par les puissances dans le cadre de la bipolarité.

La proximité géographique, le poids de l'histoire et le legs colonial restent toujours présents dans les rapports entre la France et l'Algérie et entre le Japon et la Corée du Sud, en plus des relations de coopération et des liens politiques souvent houleux, voire dramatiques.

1- Un espace physique de proximité :

Géographiquement, l'Algérie et la Corée ont une proximité avec la France et le Japon, respectivement. Cette contiguïté spatiale a facilité leur colonisation, l'implantation de colons et l'exploitation de leurs ressources au profit de leur Métropole respective et la mobilité des populations.

2- Un espace temporel différent :

La colonisation Française en Algérie qui a débuté en 1830 a été bien antérieure à la colonisation Japonaise en Corée survenue en 1905. D'autre part, la colonisation française en Algérie qui a duré 132 ans

MEKKI MOHAMED SAID :LE RÔLE DE L'ALGÉRIE DANS LA PROMOTION ET LA SUPERVISION DES NÉGOCIATIONS ENTRE LES FACTIONS AU MALI ,COMME MODÈLE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DANS LA ZONE SAHÉLO-SAHARIENNE EN AFRIQUE

aété bien plus longue que la colonisation Japonaise en Corée qui s'est étalée sur 40 ans.

3- Une colonisation à statut spécifique :

Contrairement à beaucoup de cas de colonisation, l'Algérie et la Corée ont été des colonies de peuplement et considérées comme une partie intégrante de la France et le Japon, respectivement.

En effet, L'Algérie a été considérée comme un Département de la France au même titre que les départements de l'Hexagone et pas comme un territoire ou domaine d'Outre-mer (DOM-TOM).

Quant à La Corée, elle était considérée comme une province japonaise (Gaichi) et non pas une colonie ou Shokuninchi.

Les débuts de la colonisation en Algérie ont été plus sanglants et la résistance contre le colonialisme a été plus longue et plus violente alors que la Corée s'est libérée à la suite de la défaite du Japon durant la 2ème Guerre Mondiale.

Durant ces colonisations, les deux pays ont connu des politiques destructrices à travers l'expropriation des terres de leurs habitants et l'exploitation des ressources au profit des colons.

Ces politiques de destruction ont visé aussi les structures traditionnelles et les valeurs sociales de ces deux pays illustrées particulièrement par un déni de l'identité nationale en Algérie et en Corée et par l'interdiction de l'enseignement des langues arabe et coréenne.

4- Une colonie : deux peuples distincts :

Si les japonais considéraient les Coréens comme "des frères de race égarés," les Français concevaient la conquête de l'Algérie dans la continuité des guerres de croisades (peuples et cultures différents, antagonismes religieux). Cette vision était concomitante aux visées propres au colonialisme, conçu comme une extension du mode de production capitaliste en quête de sources de matières premières nécessaires au développement industriel des puissances occidentales, de débouchés pour leurs produits, de main d'œuvre à bon marché et servile pour des raisons de rentabilité économique, de terres d'accueil pour leurs ressortissants rebelles, délinquants ou même marginaux et de chair à canon pour leurs guerres et conflits de puissance.

Durant la colonisation, les deux peuples algériens et coréens étaient assujettis et considérés comme des citoyens de seconde zone. Les relations entre algériens étaient régies par un code spécifique, le Code de l'Indigénat de 1881 et les algériens furent circonscris dans une catégorie de citoyens à part notamment, après l'octroi de la nationalité française aux juifs (Décret Crémieux) qui étaient eux-mêmes considérés comme inférieurs aux citoyens d'origine européenne. Les Algériens furent aussi dotés d'une Assemblée Nationale Algérienne, mais dont les premières élections furent truquées pour ne pas permettre la victoire des représentants des partis nationalistes au sein de la population indigène.

Alors que la majorité de la population indigène était privée de ses droits fondamentaux, les autorités françaises avaient entrepris de mettre en place une politique d'assimilation pour les algériens d'un niveau évolué en vue de perpétuer la présence coloniale en Algérie.

MEKKI MOHAMED SAID :LE RÔLE DE L'ALGÉRIE DANS LA PROMOTION ET LA SUPERVISION DES NÉGOCIATIONS ENTRE LES FACTIONS AU MALI ,COMME MODÈLE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DANS LA ZONE SAHÉLO-SAHARIENNE EN AFRIQUE

En Corée, une politique de ségrégation contre les autochtones a été mise en place. La Corée a été soumise à une exploitation effrénée de ses ressources et ses habitants considérés comme des citoyens de seconde classe.

Plus de 700.000 Coréens ont été emmenés au Japon lors de la deuxième guerre mondiale et ont été contraints de travailler dans les mines Japonaises et 200.000 femmes Coréennes emmenées de force au Japon pour servir de filles de joie dans les lieux de débauche utilisés particulièrement par les soldats japonais durant cette même période.

5- Passé colonial toujours présent :

L'Algérie reste toujours au centre des débats en France à cause de la nostalgie de l'Algérie Française toujours vivace dans les milieux d'anciens colons (Pieds Noirs) qui ont été rapatriés en France à la suite de la fin de la guerre d'Algérie survenue en Juillet 1962, ou des Harkis (les Algériens qui ont combattu aux côtés de l'armée coloniale durant cette guerre et qui ont fui en France, de peur de représailles, notamment).

Comme exemples de la persistance de cette nostalgie et des rancœurs accumulées par les ex-Pieds noirs et ex-Harkis, des films tels "la bataille d'Algérie"² et "Hors la lois"³ ont été censurés ou dont

la programmation dans des salles de cinéma françaises a été sévèrement perturbée.¹

En Corée, le conflit sur l'archipel Dokdo, sous souveraineté Coréenne depuis 1953 et réclamé par le Japon, illustre l'hostilité entre le Japon et la Corée hérité de leur passé commun très mouvementé. En effet, cet archipel ne jouit pas de valeur stratégique ou économique importante, malgré l'éventualité de la présence de ressources halieutiques et énergétiques. Il s'étale sur 2 km² seulement et est habité par un pêcheur de poulpes, sa femme, une poétesse et 35 gardes en rotation. Ce conflit traduit la continuité de la mémoire coloniale et a une charge symbolique très prononcée auprès des Coréens.²

Cette mémoire coloniale reste encore vivace en Corée où le traité signé en Aout 1910, qui a entériné l'annexion de la Péninsule Coréenne par le Japon, est encore perçu comme ayant été frappé d'illégalité dans la mesure où ni la signature de l'empereur Coréen de l'époque Sunjong, ni son sceau n'avaient été apposés sur ce traité.⁴

Au Japon, à la différence de la France, la colonisation n'a pas connu d'importance dans la politique et le débat intérieurs. Le traumatisme de la perte de la Corée était dilué dans le traumatisme de la défaite lors de la 2ème guerre mondiale.

¹ _ Film issu d'une production Italo-algérienne en 1966. Il relate des péripéties sanglantes entre les militants du Front de libération nationale et les paras français à Alger et fustige les actes de torture exercées par les forces coloniales.

² _ Film issu d'une production Italo-algérienne en 1966. Il relate des péripéties sanglantes entre les militants du Front de libération nationale et les paras français à Alger et fustige les actes de torture exercées par les forces coloniales.

MEKKI MOHAMED SAID :LE RÔLE DE L'ALGÉRIE DANS LA PROMOTION ET LA SUPERVISION DES NÉGOCIATIONS ENTRE LES FACTIONS AU MALI ,COMME MODÈLE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DANS LA ZONE SAHÉLO-SAHARIENNE EN AFRIQUE

Bien plus que les rapports entre le Japon et la Corée, les relations entre Algérie et la France n'ont jamais été banales. Elles sont, soit "excellentes, soit médiocres," selon l'expression usitée par les dirigeants algériens.³

6- Problème de repentance et compensation :

Des excuses pour le caractère sanglant de la colonisation Française ont été présentées aux Algériens par quelques officiels français. En effet, les massacres perpétrés par les forces coloniales le 8 Mai 1945 et qui ont causé 45.000 morts à Sétif, Guelma et Kherrata ont été reconnus par les Ambassadeurs Français en poste à Alger.⁴

En Juillet 2005, Hubert Colin de la Verdière a, en effet qualifié les massacres du 8 Mai 1945 de "tragédie inexcusable."⁵

Les massacres commis à l'encontre de manifestants algériens à Paris en Octobre 1961 ont été aussi reconnus par le Président François Hollande. De plus, le Président Macron a admis les méfaits de la colonisation qualifiés de crimes contre l'humanité, lors de sa visite en Algérie en Février 2017.

Pour la première fois dans l'histoire des relations de la France avec l'Algérie depuis le déclenchement de la guerre de libération en

³ _ 4 Sunjong fut empereur de 1907 à 1910 et fut le dernier empereur de la dynastie Choson qui a régné sur la Corée de 1392 à 1910.

⁴ _ Par Hubert colin de Vedrière qui fut ambassadeur à Alger de 2004 à 2006 et par Pierre Bajolet qui lui a succédé en 2006 (jusqu'à 2008).

⁵ _ Conférence de Gilles Mancéron à l'Université de Guelma sur les 8 Mai 1945, <https://histoirecoloniale.net/colloque-a-l-universite-de-Guelma.html>

1954, les autorités françaises ont reconnu cette guerre comme "guerre" (loi de 1991), et non plus comme "

événements" d'Algérie tels que véhiculés par le discours officiel et les médias français.

Par contre, les autorités françaises n'ont pas fait acte de repentance ou admis le génocide commis à l'égard du peuple algérien durant la colonisation. Bien plus, elles ont fait dans la provocation en consacrant une loi portant apologie de la colonisation votée par le Parlement français en 2005.

Le legs colonial en Algérie s'est exacerbé en de nombreux contentieux avec les autorités françaises: récupération des archives relatives à la présence française de 1930 à 1962, le rapatriement des restes des personnes ayant péri durant la guerre de libération ainsi que la compensation pour les victimes de tous les événements sanglants qu'a connus l'Algérie durant la période coloniale et pour les victimes des essais nucléaires effectués par la France dans le Sahara algérien à partir de 1963.

En ce qui concerne la Corée, le Japon a présenté officiellement ses excuses pour les exactions commises durant la colonisation de la péninsule Coréenne.⁷

Le Traité de 1965 avait prévu une compensation de \$2,5 billions (en monnaie actuelle) pour les dégâts commis durant la colonisation. Mais cette compensation a été refusée par les victimes et leurs ayant droit, non pour la modestie de la somme, mais peut-être parce que les modalités de cette compensation ont été élaborées sans consulter les personnes concernées et qu'elles ne peuvent, en aucune manière, faire

**MEKKI MOHAMED SAID :LE RÔLE DE L'ALGÉRIE DANS LA
PROMOTION ET LA SUPERVISION DES NÉGOCIATIONS ENTRE LES
FACTIONS AU MALI ,COMME MODÈLE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DANS
LA ZONE SAHÉLO-SAHARIENNE EN AFRIQUE**

oublier les souffrances et le sentiment d'humiliation ressentis par ces femmes.

Le Japon aussi resitué à la Corée, dans le cadre du traité qu'il a signé en 1965, environ 1400 artefacts sur plus de 75.000 volés durant la colonisation, selon les estimations établies par les autorités Sud-Coréennes.⁶

7- Identité et décolonisation culturelle :

Afin de marquer une politique en "contradistinction" avec le legs culturel colonial, les autorités algériennes ont mis en place l'enseignement de la langue arabe d'une manière massive dans les écoles et son utilisation dans certaines administrations. Le but était de réduire la présence culturelle de la France dans l'Algérie indépendante mais aussi d'affirmer avec force l'appartenance de ce pays à la sphère arabo-islamiste telle que défendue par les algériens d'expression arabophone ou par la mouvance d'obédience islamique moyen-orientaliste. Cette inclination a été infléchie à la suite de la reconnaissance de la langue berbère⁹ comme langue nationale, puis officielle dans les dernières constitutions élaborées par les instances algériennes.⁷

⁶ _ Le Japon présente ses excuses au peuple de Corée pour les souffrances infligées, RFI, <http://www.rfi.fr/fr/asie-pacifique/20100810-le-japon-presente-excuses-peuple-coree->

⁷ _ J'utilise cette expression en langue anglaise qui n'a pas, à ma connaissance, d'équivalent en français, pour exprimer une aussi grande et viscérale aversion à l'égard d'une identité adverse.

L'héritage colonial a été aussi entretenu par la présence d'une forte communauté algérienne en France, ce qui s'est traduit par des problèmes d'intégration des générations nées dans ce pays, mais issus de parents algériens et par l'émergence par un confinement communautaire et par un "Islam de France" auquel s'identifient beaucoup de " beurs" (enfants nés en France de parents de souche algérienne) et qui dérange la politique de laïcité poursuivie par les autorités françaises.⁸

Toutefois, Malgré l'épineuse question territoriale et l'exacerbation potentielle du nationalisme au Japon et en Corée du Sud, "une réciprocité dans les besoins ne peut donc qu'imposer une coopération continue entre les deux pays."

Conclusion

Ces quelques réflexions témoignent que les expériences coloniales en Algérie et en Corée sont restées toujours vivaces, de par les mémoires conservées de part et d'autre et de par les incidences qu'elles ont exercées sur les relations entretenues par la France avec l'Algérie, d'une part et le Japon avec la Corée, d'autre part et ce, bien après l'indépendance de ces deux pays.

Contrairement aux relations entretenues par beaucoup de pays dans le monde, les rapports établis entre l'Algérie et la France et entre la Corée au Japon, n'ont pas été normales ou exemptes à la fois de

⁸ _ Le Berbère est la langue originelle des premiers habitants de l'Afrique du Nord. Elle est toujours usitée par des groupes berbérophones dans plusieurs régions de l'Algérie, avec des phonétiques et consonances plus ou moins nuancées.

**MEKKI MOHAMED SAID :LE RÔLE DE L'ALGÉRIE DANS LA
PROMOTION ET LA SUPERVISION DES NÉGOCIATIONS ENTRE LES
FACTIONS AU MALI ,COMME MODÈLE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DANS
LA ZONE SAHÉLO-SAHARIENNE EN AFRIQUE**

passion, d'aversion, de coopération et d'échanges culturels et commerciaux substantiels et continus.

Les pages de l'histoire commune entre l'Algérie et la France et entre la Corée du Sud et le Japon, peuvent être tournées, mais leur impact aussi multiforme sur les relations entre ces pays ne saurait se dissiper de sitôt.

Bibliographie:

¹_ Film issu d'une production Italo-algérienne en 1966. Il relate des péripéties sanglantes entre les militants du Front de libération nationale et les paras français à Alger et fustige les actes de torture exercés par les forces coloniales.

²_ Film issu d'une production Italo-algérienne en 1966. Il relate des péripéties sanglantes entre les militants du Front de libération nationale et les paras français à Alger et fustige les actes de torture exercés par les forces coloniales.

³_ 4 Sunjong fut empereur de 1907 à 1910 et fut le dernier empereur de la dynastie Choson qui a régné sur la Corée de 1392 à 1910.

⁴_ Par Hubert Colin de Vedrière qui fut ambassadeur à Alger de 2004 à 2006 et par Pierre Bajolet qui lui a succédé en 2006 (jusqu'à 2008).

⁵_ Conférence de Gilles Mancéron à l'Université de Guelma sur les 8 Mai 1945, <https://histoirecoloniale.net/colloque-a-l-universite-de-Guelma.html>

⁶_ Le Japon présente ses excuses au peuple de Corée pour les souffrances infligées, RFI, <http://www.rfi.fr/fr/asiapacifique/20100810-le-japon-presente-excuses-peuple-coree->

⁷_ J'utilise cette expression en langue anglaise qui n'a pas, à ma connaissance, d'équivalent en français, pour exprimer une aussi grande et viscérale aversion à l'égard d'une identité adverse.

⁸_ Le Berbère est la langue originelle des premiers habitants de l'Afrique du Nord. Elle est toujours usitée par des groupes berbérophones dans plusieurs régions de l'Algérie, avec des phonétiques et consonances plus ou moins nuancées.